

LA BIBLIOTHÈQUE

La bibliothèque invite les lecteurs à découvrir, lors de l'exposition « Les Petits Salons d'Art », tous les livres sur les peintres et sculpteurs qu'elle possède.

Elle vous propose également ses nouveautés :

Romans

La Consolante d'Anna Gavalda,
Kamo l'agence Babel de Daniel Pennac,
Une fiancée qui a du chien de Nichols Lee

Documentaires

La Franche-Comté : 500 Citations et Proverbes,
Fouilles et découvertes en Franche-Comté,
L'Encyclopédie du Corps Humain,
Les Requins, L'Energie, C'est du Propre,
50 réalisations en bouts de ficelle et bâton

Et encore bien d'autres titres à votre disposition pour votre plaisir....

LE CENTRE DE LOISIRS

Les enfants de 4 à 12 ans pourront être accueillis pendant les vacances d'été du 5 au 30 juillet 2010.

Le Centre de Loisirs sera fermé au mois d'août.

Des informations plus précises sur les activités et les inscriptions vous seront communiquées le mois prochain.

Contact :

Marie-Paule CANAL
au 06 81 35 79 04.

INFO CAB

Vous avez désormais à votre disposition un abri à vélos installé par la Communauté d'Agglomération Belfortaine, sur le Parking de l'Ecole de Musique situé sous la Chougalante.

NOUS AVONS BESOIN DE VOUS !

Nous recherchons des photos du puits situé devant l'ancienne cure afin de lui redonner son « lustre » d'antan. Si vous possédez une photo ou une vieille carte postale que vous pourriez nous prêter, merci de prendre contact avec nous !



MAIRIE

2 rue de l'Eglise
90340 CHEVREMONT

Téléphone : 03 84 21 08 56
Télécopie : 03 84 21 24 26

Accueil du public :

- lundi, mardi, mercredi, vendredi de 8 h 00 à 12 h 00
- jeudi de 13 h 00 à 17 h 00
- samedi de 9 h 00 à 12 h 00

**RETROUVEZ-NOUS
SUR LE WEB !**
www.chevremont.fr

RÈGLES D'UTILISATION DU PLATEAU SPORTIF ET DE LA PISTE DE SKATE

PLATEAU SPORTIF

Cet équipement a été réalisé en priorité pour la pratique du sport des élèves des écoles.

L'accès est **exclusivement réservé aux piétons** et la circulation est interdite à tout véhicule y compris les deux roues.

Les enfants doivent être accompagnés et surveillés.

Le calme et la tranquillité publique doivent être préservés. Il est interdit d'utiliser radio ou tout appareil sonore ou de pratiquer des activités bruyantes.

Le parfait état des lieux doit être préservé.

Les animaux doivent être impérativement tenus en laisse courte et ne pas souiller ces lieux.

PISTE DE SKATE

La pratique de la planche à roulette n'est autorisée que sur la piste spécialement aménagée.

L'utilisation est interdite aux enfants de moins de 8 ans (non accompagnés).

Horaires d'ouverture :

- du lundi au samedi : de 10h à 12h et de 14h30 à 19h30
- le dimanche de 14h30 à 19h30

Les équipements de sécurité obligatoires sont le casque, les genouillères, les coudières et les gants

Tout utilisateur agit sous sa propre responsabilité.

Le respect d'autrui, du site et des structures mises à disposition de chacun est une affaire de civisme. Ces équipements sont pour vos loisirs et il convient de les respecter.

La Commune décline toute responsabilité liée à la pratique d'activités dangereuses ou à une mauvaise utilisation des équipements.

AGENDA

8 mai Commémoration du 8 mai 1945
28 mai Vernissage « Les Petits Salons d'Art »
29 et 30 mai « Les Petits Salons d'art »